

Réf: Dossier 254349

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLACK STONE INVESTEMENT »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY
RESIDENTIEL, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 29/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLACK STONE INVESTEMENT »

Objet : NEGOCE ,

IMPORT EXPORT,

IMMOBILIER,

BTP,

AMENAGEMENT FONCIER,

COMMERCE GENERAL,

DIVERS .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY
RESIDENTIEL, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M NIAMKE ALANE YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05860 du 06/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71700/GTCA/RC/2023 du 06/10/2023

Pour Avis

Le CEPICI

